

## Le Conseil national de l'air se délocalise à Marseille

L'autorité étatique de concertation pour améliorer la qualité de l'air va se tenir à Marseille ce lundi. Une décentralisation pour une « meilleure écoute des acteurs locaux » et sous l'égide de la députée Claire Pitollat (Renaissance).

AMAURY BAQUÉ / BOUCHES-DU-RHÔNE / 22/04/2024 | 10H04



C'est la première fois que le Conseil national de l'air va se tenir dans une autre ville que Paris. Sa présidente, Claire Pitollat joue à domicile puisqu'elle est députée des Bouches-du-Rhône. PHOTO archives B.G

C'est une première : le Conseil national de l'air pose ses valises à Marseille, ce lundi. Cette instance de « concertation et de consultation » est présidée depuis plus d'une année par Claire Pitollat, députée Renaissance de la 2<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône et va se réunir au sein de la préfecture des Bouches-du-Rhône. « Il a l'habitude de se réunir à Paris, mais il y a ce besoin de dire que beaucoup de polluants sont issus d'émissions locales, avec donc des spécificités liées aux territoires », explique l'élue. Rappelons que ce conseil regroupe plus d'une cinquantaine de membres, réunis en collège où siègent des représentants de l'État, d'industriels, des collectivités territoriales, d'associations et autres experts sur le sujet. Et cette fois, le focus va être mis sur l'échelon local. « Les collectivités territoriales sont pleinement investies sur le sujet mais elles attendent aussi un accompagnement et des compétences. Amener ce collège d'expert au plus près des territoires, c'est aussi l'objectif », abonde Claire Pitollat. La matinée va être dédiée à des échanges avec des « acteurs locaux de la qualité de l'air » avant une réunion de travail sur la question de l'ozone. Enfin, les problématiques d'émissions maritimes et le dispositif « Réponses », qui recueille les attentes des habitants du pourtour l'étang de Berre concernant l'environnement, seront au cœur de la séance plénière de l'après-midi.

## Encore du boulot à faire

Ce dernier dispositif recueille d'ailleurs toute l'attention de la présidente du conseil. « *Les industriels le saluent car il fait le lien avec les populations et permet de mieux cerner leurs attentes* », commente-t-elle. Avant d'évoquer un potentiel élargissement : « *Il faut qu'on arrive à l'essaimer ailleurs en France. Le présenter à l'ensemble du conseil va dans ce sens* ». Elle évoque aussi une forme « d'avance » du territoire de par l'expertise d'Atmosud. « *L'étang de Berre est un cas d'école très particulier, cela a amené Atmosud à développer des mesures sur des polluants qui ne sont pas encore réglementaires* », juge-t-elle. Même si elle reconnaît évidemment encore beaucoup d'efforts à faire : « *L'air s'améliore mais on n'est toujours pas au niveau des exigences des seuils de l'OMS* ».